



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Section : Langues Vivantes Étrangères

Option : Arabe

Session 2020

Rapport de jury présenté par : Ali MOUHOU, président du jury



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOMMAIRE

- I. Présentation de concours**
 - A. Composition du jury**
 - B. Réglementation**
 - C. Compte rendu des épreuves pour la session 2019-2020**

- II. Épreuves d'admissibilité**
 - A. Compte rendu pour la composition écrite**
 - 1. Préambule**
 - 2. Des questions de forme**
 - 3. Une argumentation exhaustive et construite**

 - B. Compte rendu pour la traduction**
 - 1. Quelques conseils**

 - 2. Version**
 - a) Rappels sur les principes de notation d'une version**
 - b) Traduction commentée**
 - c) Exercice de réflexion linguistique**

 - 3. Thème**
 - a) Généralités**
 - b) Proposition de traduction**



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

I. Présentation de concours

A. Composition du jury

Madame Joumana BARKOUDAH
Professeure agrégée d'arabe, Académie de Bordeaux

Monsieur Rachid BENCHERIF OUEDGHIRI
Professeur agrégé d'arabe, Académie de Créteil

Madame Valérie BENELHADJ
Professeure certifiée d'arabe, Académie de Strasbourg

Monsieur Khelifa BENZEKHROUFA
Professeur certifié d'arabe, Académie de Lyon

Madame Bushra FARAH
Professeure certifiée d'arabe, Académie de Grenoble

Monsieur Salim GASTI
Professeur agrégé d'arabe, Académie de Strasbourg

Madame Mathias HOORELBEKE
Maître de conférences à l'INALCO/ Vice-Président

Madame Souad ISSA
Professeure certifiée d'arabe, Académie d'Aix-Marseille

Madame Fatéma MEZYANE
Inspectrice d'Académie - Inspectrice Pédagogique Régionale d'arabe

Monsieur Ali MOUHOUB
Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional d'arabe / Président

Madame Iman TERY
Professeure agrégée d'arabe, Académie de Versailles / Secrétaire du jury

Madame Dounia ZEBIB
Inspectrice d'Académie - Inspectrice Pédagogique Régionale d'arabe / Vice-Présidente



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

B. Réglementation

Nous rappelons que les modalités des épreuves sont disponibles notamment sur :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98575/les-epreuves-du-capes-externe-et-du-cafep-capes-section-langues-vivantes-etranangeres.html>

Rappelons que selon les textes officiels :

- Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire.
- Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.
- L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.
- Les épreuves d'admissibilité se composent d'une épreuve de composition et d'une autre de traduction (thème ET version). Chacune des deux épreuves dure cinq heures et a un coefficient 2.
Pour l'épreuve de composition, un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.
- Pour la session prochaine soit 2020-2021 ont été retenus :
Thèmes des programmes de collège:
Rencontres avec d'autres cultures
Axes (programmes de lycée) :
Représentation de soi et rapport à autrui
Le village, le quartier, la ville
Diversité et inclusion
Fictions et réalités
- Les épreuves d'admission se composent :
 - ▶ d'une épreuve de mise en situation professionnelle d'une durée d'une heure avec trois heures de préparation. Elle est affectée d'un coefficient 4 ;
 - ▶ d'une épreuve d'entretien à partir d'un dossier d'une durée d'une heure avec deux heures de préparation. Elle est affectée d'un coefficient 4.Cette année, la crise sanitaire a entraîné l'annulation des épreuves d'admissibilité.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

C. Compte rendu des épreuves pour la session 2019-2020

Préambule

Une année marquée par une baisse sensible des inscriptions à de nombreux concours d'enseignement. Le CAPES d'arabe n'échappe pas à cette tendance. Nous avons, pour cette session, 317 inscrits dans le public et 67 pour le privé. C'est une baisse sensible, l'an dernier nous avons 432 inscrits dans le public et 69 pour le privé.

Le jury déplore que seuls 146 candidats aient été présents aux deux épreuves écrites (deux candidats étaient absents à l'épreuve de traduction). Nous supposons que le nombre restreint de postes offerts au concours a comme souvent dissuadé certains candidats. L'incertitude et l'anxiété qui ont accompagné le début de la crise sanitaire ont dû contribuer à accentuer l'érosion entre le nombre d'inscrits et le nombre de présents.

Comme à chacune de nos sessions, les candidats venaient de différentes académies. Parmi les lauréats (six dans le public et deux dans le privé), trois venaient d'académies franciliennes et les cinq autres de cinq académies différentes. Nous notons, cette année encore, une augmentation du nombre d'enseignants contractuels qui passent et réussissent le concours.

Les épreuves d'admissibilité ont révélé un certain nombre de lacunes et de problèmes auxquels tout candidat devrait remédier avant de passer les épreuves. Nous profitons de ce rapport pour rappeler que la maîtrise de l'arabe et du français sont les conditions *sine qua non* pour se présenter à ce concours.

La réussite au CAPES nécessite, par ailleurs, une préparation sérieuse et approfondie notamment dans la connaissance des types d'exercices prévus dans le cadre des épreuves du concours : commentaire, dissertation, thème et version. A titre d'exemple, la consigne « le thème doit être entièrement vocalisé » ne semble toujours pas comprise. Certains candidats la découvrent, traduisent le texte mais l'écrivent en transcription, chaque année nous avons une à deux copies de ce type.

Comme nous l'évoquions plus haut, cette session a été toute particulière et le concours de recrutement s'est donc limité aux épreuves écrites d'admissibilité.

Les six postes du public ont été pourvus avec une barre d'admissibilité fixée à 13,34. Sur les trois postes du privé, seuls deux ont été pourvus avec une barre d'admissibilité fixée à 08,63.

Quelques chiffres :

Composition en arabe

Moyenne des présents 06,74, des notes allant de 0,5 à 16

Moyenne des admissibles dans le public 14,75

Moyenne des admissibles dans le privé 10

Traduction

Moyenne des présents 04,90 ; des notes allant de 0,48 à 16,14

Moyenne des admissibles dans le public 13,12

Moyenne des admissibles dans le privé 10,25

- Thème

Moyenne des présents 02,73 des notes allant de 0,5 à 15

Moyenne des admissibles dans le public 10,5

Moyenne des admissibles dans le privé 7,5

- Version

Moyenne des présents 07,04, des notes allant de 0,45 à 17,73

Moyenne des admissibles dans le public 15,07

Moyenne des admissibles dans le privé 12,5



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ce rapport renseigne sur une session aux modalités inédites. Nous rappelons ici que c'est bien l'ensemble des rapports sur plusieurs années qui doivent être lus par les candidats pour une préparation optimale aux exigences et attentes du CAPES d'arabe. De même que nous incitons vivement les candidats au CAPES d'arabe à lire les rapports du jury de l'agrégation d'arabe.

Remerciements

Nous avons eu une année très difficile et des conditions de passation d'examen inédite. Je tenais à saluer l'engagement de tous les membres du jury, cette session n'a pu se faire que grâce à leur implication. Je salue notamment l'implication du vice-président, M. Mathias Hoorelbeke, et de la secrétaire de jury, Mme Iman TERY, qui ont été à la manœuvre de bout en bout. Enfin, nos remerciements chaleureux vont vers la gestionnaire de ce concours, Mme Véronique Algrain, pour son efficacité et son extrême réactivité.

II. Épreuves d'admissibilité

A. Compte rendu pour la composition écrite

Moyenne: 6,74

<1: 5 copies

[1, 4[: 18 copies

[4, 7[: 56 copies

[7, 10[: 48 copies

[10, 13] : 12 copies

[14, 16] : 9 copies

1. Préambule

L'exercice de la composition présuppose, au préalable, un travail de déconstruction du corpus proposé à l'analyse en vue d'identifier les points de convergence, de déceler le fil conducteur qui relie les textes et d'aboutir ainsi à une composition, édifice où chaque élément, chaque partie s'imbrique harmonieusement dans un projet d'ensemble guidé par la problématique.

Or, le jury regrette que la plupart des copies aient appuyé leur raisonnement sur une problématique erronée ou réductrice, quand elle n'est pas simplement absente. Parfois, le choix de celle-ci, même judicieux, n'a hélas pas abouti à des productions construites et structurées.

Il fallait articuler cette année le corpus proposé à l'étude à la thématique suivante : *Représentation de soi et rapport à autrui*. Or, la plupart des candidats ont négligé de montrer en quoi ces textes s'inscrivaient dans ce cadre. Il était souhaitable de choisir une problématique en lien avec cette thématique et d'établir en filigrane ce lien dans le fil d'une démonstration bien menée.

Il reste que le jury a noté avec satisfaction la présence de copies, certes minoritaires, d'excellente facture où perçaient des analyses fines qui cernaient les enjeux des textes du corpus.

Les deux textes proposés à l'analyse en composition prenaient la forme d'un monologue intérieur, dans les deux cas une voix féminine. Dans l'un, il s'agissait d'une voix qui confiait sa peur, sa compassion mais aussi ses espoirs. Dans le deuxième extrait, c'était une femme qui s'indignait, dénonçait et tirait sa révérence.

Les deux textes étaient empreints d'une profonde mélancolie, doucement ironique et ouverte à l'humain dans le premier texte, sombre, amère et morbide dans le second. Ils exploraient les profondeurs du Moi, conscient de sa singularité, et qui posait un regard critique distancié par rapport à l'Autre qu'il défiait, critiquait et auquel il n'entendait pas du tout se soumettre.

Le premier texte, intitulé *Ai-je peur ?* de la romancière irakienne Shahad Al-Rawi, tiré de son roman *L'heure de Bagdad*, évoque, à travers les yeux de la narratrice âgée de vingt ans, l'atmosphère de désolation où est plongé



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

l'Irak pendant les années de l'embargo. Cette mesure, imposée par la communauté internationale, est dénoncée, avec des termes simples, loin de tout raisonnement politique, comme une arme qui, au-delà de la privation matérielle des denrées essentielles à la vie, vide l'existence des Irakiens de toute substance. Cette situation les rend méfiants non seulement vis-à-vis de leurs propres concitoyens mais aussi vis-à-vis d'eux-mêmes.

La compassion de la narratrice se porte sur ses compatriotes soumis à l'épreuve des effets dévastateurs de l'embargo. Elle assiste, désespérée, au suicide d'une femme affamée qui n'arrive plus à nourrir ses trois enfants. Dans un onirisme salvateur, elle se voit ressusciter cette femme et lui donner tout ce dont elle a besoin pour vivre décemment. Ainsi son humanité émerge-t-elle malgré la peur que lui inspire cet Autre puissant et menaçant, représenté par les puissances étrangères. Elle les toise, « pays heureux qui menacent avec leur armada militaire un peuple affamé, désespéré et exténué », pour s'exclamer avec force « Qu'il est hideux ce monde qui ne dialogue qu'avec les guerres et les embargos ! ».

Le second texte, intitulé *Renégate*, du romancier Égyptien Yūsuf al-Sibā'ī, tiré de son roman, *Je m'en vais*, présente le soliloque d'une narratrice qui s'apprête à se suicider. Mais avant de commettre ce geste, elle tient à laisser un testament où elle dénonce le carcan des traditions qui enchaîne l'individu, notamment féminin, et l'empêche de vivre et de s'épanouir. L'héroïne qui a quitté le foyer conjugal pour vivre une histoire d'amour, clame le droit inaliénable d'aimer et rejette les accusations de la société, qui emprisonne le sentiment amoureux dans des considérations rigides et archaïques. Le ton est rebelle, subversif et défiant, face à l'Autre qui prétend statuer et juger sans ménagement.

Cette confrontation du Moi seul et esseulé à cet Autre, en l'occurrence la société dans son ensemble ou la Communauté Internationale, prend une dimension existentielle, que certains candidats ont explorée avec habileté et réussite.

Les candidats qui se sont cantonnés à des axes subsidiaires : le suicide (présent mais peu prégnant dans le premier texte) ou la question du statut de la femme arabe (peu pertinent aussi dans le premier texte mais aussi une approche essentialiste qui doit être à proscrire) n'ont pas pu développer une composition qui rende bien compte de la profondeur et de la richesse du dossier.

2. Des questions de forme

- La présentation de chacun des documents doit se faire de manière succincte en insistant sur les éléments-clés : nature, auteur, période historique, etc. Cette présentation doit permettre aussi de mettre en exergue les relations entre les documents (convergences et divergences) et aboutir à faire émerger une problématique autour de la notion énoncée dans le sujet (Représentation de soi et rapport à autrui).

- La problématique doit s'appuyer conjointement sur les mots-clés de la notion énoncée et sur les documents proposés (الحرب، انتحار امرأة، الآخر، الذات، الأنا). La formulation de la problématique est essentielle car elle conditionne la compréhension de l'exposé qui suit. Le jury regrette que, trop souvent, celle-ci ne soit pas formulée de manière précise et nuancée. En vue d'éviter les imprécisions dans l'annonce et la formulation, le candidat peut proposer dans l'introduction une définition des termes et des concepts fondamentaux de la notion énoncée. Pour le sujet de cette année, les termes importants étaient الأنا، الذات، الآخر.

- La copie doit être entièrement rédigée (aucun titre ou sous-titre). Les parties doivent être séparées et apparaître de manière claire grâce aux retraits et aux sauts de ligne (pas de tirets, pas de chiffres ou lettres pour marquer la structure). Il est inutile aussi de souligner les mots importants et les idées principales. Toutefois, il est nécessaire, en complément de cette mise en forme structurée, d'utiliser des connecteurs logiques afin de fluidifier et donner une cohérence globale à la copie.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

- Le candidat doit s'entraîner dans les conditions de l'épreuve pendant sa préparation afin d'apprendre à gérer son temps et éviter les conséquences d'un recours à l'improvisation : copie incomplète, des parties déséquilibrées, les erreurs d'orthographe et de syntaxe, etc.

- Le candidat doit absolument veiller à relire sa copie. À la suite de cette relecture, la correction doit être lisible, soignée et sans rature.

3. Une argumentation construite

- De nombreux candidats ne maîtrisent pas les outils d'analyse littéraire nécessaires à cette épreuve, y compris les plus élémentaires. L'auteur n'est pas distingué du narrateur dans plusieurs copies. Pour certains, le personnage-narratrice du roman *L'heure de Bagdad* n'est autre que l'auteure elle-même. Plus gênante encore est l'affirmation que les deux textes appartiennent au genre autobiographique : Yūsuf al-Sibā'ī qui est un écrivain-homme alors que le Moi dans son texte, *Renégate*, est clairement et distinctement féminin. Il ne suffit pas qu'un romancier utilise la narration à la 1^{ère} personne « je » pour que l'œuvre soit autobiographique.

- Un commentaire de texte ne peut se limiter à un inventaire thématique. Il est attendu des candidats qu'ils mènent une véritable analyse littéraire en s'appuyant sur une analyse stylistique, narratologique et rhétorique. Les traits saillants des textes ne doivent pas simplement être énumérés, mais analysés et insérés dans une démarche argumentative : il est impératif de leur donner du sens, de les interpréter et d'expliquer leur intérêt dans la construction des idées et des documents étudiés.

On recommandera aux candidats la fréquentation d'un des nombreux manuels d'analyse littéraire disponibles sur le marché, en langue française et en langue arabe.

La nécessité de maîtriser les outils d'analyse poétiques ou narratologiques pour aborder les textes littéraires va de pair avec l'acquisition de connaissances de l'histoire de la littérature et des genres littéraires. Il est inutile d'affirmer que : « la littérature arabe regorge d'œuvres dont la thématique est le rapport entre le Moi et l'Autre » si cette assertion n'est suivie d'aucun exemple et d'aucune justification ou analyse. La lecture de l'ouvrage *À la découverte de la littérature arabe* de H. Toelle et K. Zakharia constitue le bagage minimum attendu des candidats.

- En sus du niveau de maîtrise linguistique, l'épreuve de composition vise à vérifier les acquis civilisationnels et culturels des candidats. Il est donc indispensable de ne pas réduire l'analyse des documents à un seul aspect en ignorant les dimensions historiques, politiques, économiques, sociales, etc.

Le texte de Shahad al-Rawi fait référence aux trois guerres du Golfe qui ont secoué l'Irak : la guerre Iran-Irak de 1980 à 1988, la guerre de la coalition internationale contre l'Irak à la suite de l'invasion du Koweït en 1991, la guerre de la coalition américano-britannique qui a mis fin au régime de Saddam Hussein en 2003.

La connaissance de ces événements permet de cerner précisément la temporalité du récit de Shahad al-Rawi, la fin de l'embargo à la veille de l'invasion de l'Irak en 2003. Elle permet aussi de comprendre certaines références. Ainsi le mot ملجأ renvoyait-il très concrètement à l'abri où se réfugie la narratrice pendant les bombardements qu'a subis Bagdad pendant les deux premières guerres du Golfe, ce qui n'a pas été compris par de nombreux candidats.

Autre méprise, l'interprétation de l'expression عام الحسم « l'année décisive » que la plupart des candidats ont éludée ou interprétée d'une manière très superficielle. Or, cette expression renvoie à la propagande des autorités irakiennes de l'époque, qui menaçaient des pires représailles la coalition américano-britannique qui s'appêtait à envahir l'Irak en 2003.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

B. Compte rendu pour la traduction

1. Quelques conseils

- Comme pour l'épreuve de composition, il est fortement conseillé de suivre les cours de préparation aux concours, de lire les rapports de jury et, d'une manière générale, de s'informer sur les règles de cet exercice qui, contrairement à ce que semblent penser de nombreux candidats, ne s'improvise pas.
 - L'exercice de traduction exige à la fois d'être fidèle au texte de départ et d'être en capacité de s'extirper de la langue de départ pour proposer une traduction fidèle et correcte dans la langue cible. Nous évoquions plus haut le fait que la maîtrise des deux langues était requise pour présenter le CAPES d'arabe, elle est la condition *sine qua non* pour la réussite de l'exercice de traduction.
 - L'écriture doit être soignée, certaines copies notamment en arabe étaient presque illisibles.
 - Une copie de concours ne peut comporter de signe distinctif, l'usage de couleurs différentes peut être considéré comme tel.
 - Le titre d'une œuvre se traduit. Alors que le nom de la maison d'édition, le titre du journal, le nom de l'auteur sont considérés comme des noms propres et donc ne se traduisent pas.
 - Le fait de proposer au choix du correcteur plusieurs traductions pour un terme est pénalisé. Il en va de même pour un élément qui n'aurait pas été traduit.
 - Un passage non traduit est en effet toujours sanctionné par la pénalité la plus grave infligée dans les autres copies sur le membre de phrase considéré. Les notes des copies inachevées étant de ce fait très basses, il est essentiel de s'entraîner à la traduction en temps limité.
 - La traduction est donc un exercice qui nécessite un véritable entraînement. Les sous-épreuves de traduction (thème et version) doivent faire l'objet d'une préparation double :
 - Sur le long terme, il convient de développer une connaissance fine du lexique et de la grammaire des deux langues. Pour l'arabe comme pour le français, on recommandera la fréquentation d'un manuel de grammaire (avec exercices pour les candidats les plus faibles) et la tenue d'un carnet de vocabulaire. En outre, la maîtrise du style littéraire (arabe et français) devra être nourrie par la lecture régulière d'auteurs classiques ou, pour les candidats pressés, de manuels de lettres pour le second degré et des manuels de littérature arabe en usage dans le monde arabe.
 - Au cours de l'année qui précède le concours, il est vivement recommandé d'assister à un cours universitaire de traduction et de s'entraîner très régulièrement dans les conditions du concours (en temps limité et avec un dictionnaire unilingue).
- On conseillera en outre, pour les candidats non francophones, la pratique régulière de la dictée en ligne pour éviter les fautes dues à une mauvaise prononciation (« ichèle » pour « échelle »).



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

2. Version

Moyenne: 7,04

<1: 35 copies

[1, 4[: 13 copies

[4, 7[: 27 copies

[7, 10[: 30 copies

[10, 13[: 24 copies

[13, 16[: 16 copies

[16, 18[: 6 copies

a) Rappels sur les principes de notation d'une version

Chaque erreur entraîne le retrait d'un certain nombre de « points-fautes » en proportion de sa gravité. À l'inverse, les traductions remarquables peuvent donner lieu au gain de « points bonus ».

Pour opérer les bons choix, il est donc indispensable de connaître les grandes catégories de fautes.

Les erreurs de langue française sont les suivantes, de la plus bénigne à la plus grave :

1. Orthographe et ponctuation. On signalera en particulier que ni la ponctuation ni, a fortiori, les accents, ne sont des ornements facultatifs. Leur omission ou leur mauvaise utilisation est systématiquement sanctionnée ;
2. Grammaire, syntaxe et temps ;
3. Construction : incohérence dans la construction de la phrase : « Je gagne ma vie et j'y lui en trouve un sens. »
4. Barbarisme : invention d'un mot n'existant pas en français : « Je m'assie. »

Les erreurs de restitution du sens sont les suivantes, de la plus bénigne à la plus grave :

1. Inexactitude : imprécision dans la restitution d'un mot. « Je me rappelle » pour *aftan*.
2. Faux sens : méprise sur le sens d'un mot. « Conservateur » pour *raġ ħ*.
3. Faux sens grave : « Salafiste » pour *raġ ħ*.
4. Contre-sens : traduction d'un terme par son antonyme, d'une phrase affirmative par une phrase négative, etc. « Progressiste » pour *raġ ħ*.
5. Non-sens : passage incompréhensible dans la langue cible : « il porte l'échelle en largeur. »

b) Traduction commentée

La lecture du texte, du début à la fin et à plusieurs reprises, est un préalable indispensable à la traduction. Ici, elle permet de lever un certain nombre de difficultés (les noms des frères du narrateur, le fait qu'il est paraplégique, etc.)

أنا فليحان بن مَنَّان العبد اللات، سمَّاني أبي بهذا الاسم تخليداً لذكرى عمِّي فليحان الذي قُتل في واحدة من حروب السلطنة العثمانية.

Je suis Fulayhān b. Mannān al-'Abd al-Lāt. Mon père m'a donné ce nom en mémoire de mon oncle Fulayhān, tué lors d'une des guerres de l'empire ottoman.

L'usage de la norme *Arabica* est attendu dans une copie de concours, chaque fois qu'un nom propre ne fait pas l'objet d'une orthographe fixe en français. La translittération dialectale *Flēhān* était également recevable.

Les 'Abdillāt sont une importante tribu de la région. La présence d'un article à 'abd excluait que l'on interprète ce mot comme un nom commun et que l'on traduise quelque chose comme « l'esclave de Lāt ».



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

أجلس على الكرسي المتحرك في ساحة بيتي، أتأمل مخيم العودة جائماً فوق السهل تحت شمس حزيران،

Je suis assis dans mon fauteuil roulant, dans la cour de ma maison, et je contemple le camp d'al-'Awda, inerte dans la plaine sous le soleil de juin.

La suite du texte ne laissant aucun doute sur le fait que le narrateur est paraplégique, il était incongru de traduire *aġlisu* par « je m'assois ». La traduction de ce verbe a donné lieu à des barbarismes dans de nombreuses copies.

Muḥayyam est un terme fort courant en arabe moderne pour désigner un campement, formé originellement de tentes, qui, avec le temps, peuvent être remplacées par des constructions en dur, auquel cas on parlera de « camp ».

Il était possible de traduire le nom de ce camp ou de le translittérer, la deuxième option était la plus courante en français. Ont donc été acceptés « le camp d'al-'Awda » et le camp du Retour ». Les notes en bas de page sont là pour aider les candidats et ne doivent pas être traduites.

Le mot *ġāṭim* porte l'idée d'immobilité, avec une nuance de lourdeur. « Inerte », « immobile » ou encore « étendu » étaient des traductions acceptables.

Beaucoup de candidats ont incorrectement traduit *fawq* par « au-dessus de ». Il y a bien évidemment un contact entre la plaine et le camp et c'est la préposition « sur » qu'il fallait employer si l'on voulait employer une tournure comme « étendu sur la plaine ». Cette mauvaise analyse de *fawq* (les différents sens de ce mot sont pourtant clairement expliqués et illustrés dans *al-Munġid fī l-luġa al-'arabiyya al-mu'āšira*) explique peut-être que, dans plusieurs copies, le mot *sahl* ait été traduit par « colline », ce qui est un contresens.

Ḥuzayrān (ou *ḥazīrān*) n'a parfois pas été traduit, ou a fait l'objet d'erreurs qui ne sont pas acceptables à ce niveau. Non seulement ce mois entre dans l'expression *ḥarb ḥuzayrān*, la guerre de juin, connue en français sous le nom de guerre des Six Jours, mais en plus, un professeur d'arabe ne saurait ignorer le nom qui est donné aux mois de l'année dans la moitié du monde arabe (la même remarque peut être faire pour les chiffres indiens, qui ne semblent pas être maîtrisés par tous les candidats).

On fera également observer qu'en français, les noms de mois (de même que les noms de jours) ne prennent pas la majuscule.

وأتابع أخبار الحرب على لبنان. الحرب التي أحبطت رحلة أخي محمد الأصغر وزوجته سناء.

Je suis les informations à propos de la guerre contre le Liban, cette guerre qui a empêché mon frère Muḥammad le jeune et sa femme Sanā' de partir en voyage.

Dans l'expression *al-ḥarb 'alā Lubnān*, la particule *'alā* indique une action menée contre, au détriment du pays mentionné. On pouvait donc traduire simplement par « la guerre contre le Liban ». En revanche, « la guerre sur le Liban » constituait une faute de construction.

Dans *al-ašġar* est épithète de Muḥammad. La lecture de la suite du texte montre en effet que le narrateur a deux frères qui portent le même prénom, et que l'on distingue par les épithètes *al-ašġar* et *al-kabīr*. Plusieurs traductions étaient envisageables : « Muḥammad le jeune », « le petit Muḥammad », etc.

وأفطن إلى أن عمر ابن أخي محمد الكبير موجود هناك في بيروت.

Je me rends compte que 'Umar, le fils de mon frère Muḥammad l'ancien se trouve là-bas, à Beyrouth.

Muḥammad al-kabīr est donc le premier des deux frères nommés Muḥammad. En revanche, rien ne permet de dire qu'il s'agirait du frère aîné du narrateur.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

مرّت سنوات كتّا فيها أنا وأخي هذا على طرفي نقيض.

Des années durant, nous avons été, mon frère et moi, diamétralement opposés.

De nombreux candidats n'ont pas vu que *kunnā fihā* est une relative qui vient qualifier *sanawāt* et ont traduit « Des années passèrent et nous étions... ».

L'expression *'alā ṭarafay naqīd* marque une opposition très forte. « En désaccord » était insuffisant pour restituer cette idée.

أنا مؤيّد لأية حكومة يعتمدها القصر الملكي، وهو معارض لها، باستثناء مرّة واحدة: عندما جاء ذلك الرمز الكبير وترأس ما اعتبرها أخي حكومة وطنية.

En effet, je soutenais tout gouvernement approuvé par le palais royal, tandis qu'il s'y opposait — sauf une fois, quand ce grand personnage vint prendre la tête de ce que mon frère considérait comme un gouvernement patriotique.

Ramz ne pouvait pas être traduit par son sens habituel de « symbole ». On comprend qu'il s'agit d'un personnage emblématique, d'un grand personnage.

Dans cette phrase, comme dans les quatre suivantes, il fallait marquer nettement l'opposition entre les positions des deux frères. Un simple « et » était insuffisant. « Tandis que », « alors que » étaient attendus.

أنا مهادن لحكم الاحتلال خوفاً من الاعتقال، ومحمّد الكبير رافض له. أنا أمشي الحيط الحيط وهو يحمل السلم بالعرض.

Je suis en trêve avec le régime d'occupation, de crainte d'être arrêté, alors que Muḥammad l'ancien le récuse. Je rase les murs ; il se comporte comme un éléphant dans un magasin de porcelaine.

Le mot *muhādin* (même racine que *hudna*, la trêve) a donné lieu à des propositions variées. Il fallait comprendre que le narrateur, sans avoir aucune sympathie pour l'occupation, ne s'y opposait pas. « J'accepte » ne convenait donc pas ici. Une solution était de recourir à une traduction très littérale, qui passe bien en français. On pouvait également penser à « Je m'accommode du ».

Il est extrêmement inquiétant de constater les erreurs graves commises dans un nombre substantiel de copies sur le mot *iḥtilāl*, qui signifie « occupation ». Ce terme a été fréquemment traduit par « colonisation » (*istiṭān* en arabe), alors qu'il s'agit de notions nettement distinctes. Un professeur d'arabe doit être en mesure d'expliquer de façon objective et dépassionnée les grandes lignes de la question israélo-palestinienne. Comment le pourrait-il si des notions aussi différentes ne sont pas claires pour lui ?

Venaient ensuite deux expressions proverbiales. L'une était expliquée en bas de page. Cependant, il ne suffisait pas de traduire la note. Encore fallait-il s'efforcer de trouver une expression imagée comme « raser les murs » (se faire discret), « marcher sur des œufs » (avancer avec précaution). Le sens de la seconde expression est clair : quelqu'un qui marche en tenant une échelle dans le sens de la largeur ne fait aucune concession et se place volontiers dans une situation conflictuelle ou bloquée. Encore fallait-il trouver une expression française manifestant une idée semblable. Une traduction littérale en français ne faisait pas sens.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

أنا لم أتعرض للاعتقال لا في زمن الأردن ولا في زمن إسرائيل، وهو تعرض للاعتقال سنوات.

Jamais je n'ai été détenu, ni du temps de la Jordanie, ni du temps d'Israël, alors qu'il a été emprisonné des années.

Ta'arraḍa signifie au sens propre « s'exposer à quelque chose ». En arabe moderne, il est fréquemment employé dans un sens affaibli, pour restituer le passif. *Ta'arraḍtu li-l-i'tiqāl* était à traduire comme « être détenu / emprisonné, incarcéré ».

بقيت أنا على مواقفي الوسطية وبقي هو على مواقفه التي أراها متطرفة.

Je suis resté fidèle à mes positions modérées, et lui aux siennes, que je considère extrémistes.

Wasaṭī peut, dans un contexte politique, se traduire par « centriste ». Ici, il s'agit plus généralement de positions prudentes, modérées, par opposition à *mutaṭarrif* « extrémiste ».

كان، سامحه الله، يعتبرني رجعيًا.

Il me tenait — que Dieu lui pardonne — pour un réactionnaire.

En français, la phrase incidente *sāmaḥahu Llāh* ne pouvait se placer directement après le pronom personnel sujet. Les signes de ponctuation attendus pour encadrer cette phrase incidente sont les tirets. Dieu, nom de la divinité des trois monothéismes, est un nom propre et prend une majuscule. Quand il est précédé d'un article, il s'agit d'un nom commun et prend une minuscule : « les dieux de l'Olympe ». *Raḡī* est un terme habituel du vocabulaire politique. Pourtant, sa signification de « réactionnaire » n'a été restituée que par de rares copies. Le mot n'a rien à voir avec l'arriération (*taḥalluf*) et encore moins avec le salafisme (*salafīyya*).

ومع الزمن، تحسنت علاقتنا، لأنه أخي، والدم لا يمكن أن يصير ماء.

Avec le temps, nos relations se sont améliorées, car c'est mon frère, et que le sang ne peut pas se changer en eau.

L'expression proverbiale se prêtait bien à une traduction littérale : l'image reste très claire en français, grâce à la contextualisation opérée par le début de la phrase. Il était aussi possible de penser à des formulations plus proches du français comme « le sang ne ment pas ».

ورغم أنني حصلت على قسط من التعليم كان يؤهلني للعمل كاتباً في ورشة لشق الطرق أو موظفاً في شركة، إلا أن الرغبة في رعي الأغنام لم تفارقني.

Bien que j'aie reçu une instruction suffisante pour travailler comme commis sur un chantier de voirie ou comme employé dans une société, le désir de garder les moutons ne m'a jamais quitté.

Cette phrase a posé de nombreux problèmes. Le plus important a consisté, pour une partie des candidats, à ne pas comprendre la structure de la phrase qui se compose d'une concessive (*wa-raḡma anna... šarika*) et d'une principale (*illā anna... tufāriqnī*). Au sein de la concessive la phrase *kāna yu'ahhilunī... šarika* était une relative venant qualifier l'antécédant indéfini *qisṭ*.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

« Malgré que » est un solécisme, une erreur de construction en français. On utilisera plutôt « alors que » ou « bien que ».

Le mot *qisṭ* désigne une partie, une certaine quantité de quelque chose. Il était abusif de restituer ce mot par « le peu d'éducation », d'autant plus que la suite de la phrase montre que cette éducation qualifie le narrateur pour des travaux de bureau.

La traduction proposée ici a recours à un infinitif, ce qui règle le problème du temps en français. Pour d'autres tournures avec un verbe conjugué, c'était le conditionnel passé qui était attendu : le narrateur aurait pu, compte tenu de son niveau d'instruction, exercer tel ou tel métier, mais il ne l'a pas fait.

Le mot *kātib* devait évidemment être restitué par une fonction administrative : secrétaire, commis, etc. Quant au mot *muwazzaf*, il fallait le traduire par « employé », les fonctionnaires étant au service d'une administration publique et non d'une entreprise.

Trompés par les dictionnaires unilingues, de nombreux candidats ont traduit *aġnām* par « chèvres ». Or, s'il est vrai que le mot est parfois ambigu en arabe classique, il ne l'est pas en arabe moderne.

Le *illā anna* ne devait enfin pas être traduit puisque la concession est déjà exprimée par « bien que », « alors que ».

مع الأغنام، أظللّ على تماسّ مع الطبيعة التي تمنحنا العشب الذي أنتظره بشغف كل عام.

Avec les moutons, je suis au contact de la nature qui nous donne cette herbe que j'attends fiévreusement chaque année.

Dans les phrases suivantes, les anaphores (*ma'a al-aġnām*, *min al-aġnām*, *ra'y al-aġnām*) devaient être restituées. Il s'agit ici d'un choix littéraire délibéré de la part de l'auteur, et non d'une contrainte imposée par la langue arabe qu'il s'agirait d'effacer.

Le mot *šaġāf* est un mot très fort en arabe, qui exprime l'amour fou (qui atteint le *šaġāf*, c'est-à-dire une membrane cardiaque). Les traductions qui ont su restituer cette idée de façon harmonieuse ont été valorisées.

ومن الأغنام أحصل على رزقي، وفيها أجد معنى لحياتي.

Grâce aux moutons, je gagne mon pain, et avec eux, je trouve un sens à ma vie.

Rizq pouvait aussi être traduit par « ma vie ». Dans ce cas, il fallait remplacer dans la seconde proposition le mot *ḥayāt* par un pronom : « Grâce aux moutons, je gagne ma vie et avec eux, j'y trouve un sens » afin de ne pas introduire en français une répétition inélégante, absente du texte arabe.

رعي الأغنام هو الذي أخذني إلى رسمية، أو لعلّه هو الذي جعلها تظهر في أفق حياتي.

Garder les moutons m'a amené à Rasmiyya, ou peut-être est-ce cela qui l'a fait apparaître à l'horizon de ma vie.

Rasmiyya est un nom propre, comme l'a compris la grande majorité des candidats.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

غير أنني الآن لا أقدر على النهوض من فوق هذا الكرسي المتحرك،

Mais maintenant, je ne peux plus me lever de ce fauteuil roulant.

والسبب هو سرحان ابن عمّ رسمية الذي حاول قتلي بعد سنوات ممّا جرى.

C'est Sarḥān, le cousin de Rasmiyya, qui en est la cause : il a essayé de me tuer plusieurs années après les faits.

L'auteur insiste sur la cause de la situation en plaçant le mot *sabab* en position de *mubtada'*. Il fallait rendre cette insistance et ne pas se contenter d'un « à cause de ».

Le mot *qatl* devait être traduit par « tuer » et non par « assassiner » (*iḡtāla*), ce deuxième terme impliquant une préméditation, alors que le premier est plus général. Dès lors que l'auteur a fait le choix d'un terme général, une traduction plus spécifiante constituait une inexactitude.

L'expression *ba'da sanawāt mimmā ḡarā*, quoique très courant en arabe, a donné lieu à de nombreux non-sens (« après des années de ce qui s'est passé »), résultant d'une traduction littérale de l'expression arabe.

سرحان صمت إلى أن جاءت اللحظة المناسبة، ولما التحق بالمقاومة، تذكر الجرح الذي ألحقته به، فأطلق عليّ النار، لكنه لم يقتلني.

Sarḥān est resté silencieux jusqu'à ce que se présente l'instant propice. Quand il a rejoint la résistance, il s'est rappelé la blessure que je lui avais infligée, et m'a tiré dessus, sans me tuer néanmoins.

Là encore, de trop nombreuses copies ont fait des erreurs lourdes sur la traduction de *muqāwama* (« révolution », « manifestation », « lutte », « opposition »). Il s'agit pourtant de vocabulaire usuel.

Des problèmes de concordance des temps sont aussi à signaler pour la traduction de *alḥaqtu* : on nous raconte un événement passé (Sarḥān se rappelle quelque chose) et on évoque un second élément antérieur à cet événement (le narrateur inflige une blessure à Sarḥān) : nous avons donc un passé dans le passé, qui appelle un plus-que-parfait.

تعطلت ساقي بعد الرصاصة التي استقرت في حوضي.

J'ai perdu l'usage de mes jambes après qu'une la balle s'est logée dans mon bassin.

محمود شقير، مديح لنساء العائلة، ص ١٤-١٨

Maḥmūd Šuqayr, *Éloge pour les femmes de la famille*, p. 14-18.

Les références doivent être traduites. Le titre de l'ouvrage ne posait aucun problème de traduction. Des erreurs sur la lecture des chiffres indiens.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

c) Exercice de réflexion linguistique

Le niveau des réponses était très décevant. Ces questions relèvent du programme de première année de licence d'arabe. Pourtant, reconnaître un *maf'ūl li-ajlihi* ou un pluriel de pluriel a été hors de portée pour la majorité des candidats.

La deuxième question a souvent été incomprise : alors qu'il était demandé d'expliquer la forme qu'avaient les mots (analyse morphologique) et les accords qui s'opéraient entre eux (analyse syntaxique), de nombreuses copies ont proposé des analyses littéraires ou stylistiques souvent fantaisistes.

On n'attend pas d'un professeur d'arabe qu'il soit un expert en théorie grammaticale. En revanche, il est indispensable qu'il soit capable d'identifier et d'expliquer simplement des phénomènes linguistiques tout à fait courants. La maîtrise de la terminologie arabe et de la terminologie française est indispensable.

On invitera les candidats à feuilleter la *Grammaire active de l'arabe* de M. Neyreneuf et G. al-Hakkak, le *Manuel d'arabe moderne* de L.-W. Deheuvels ou les manuels en usage dans le secondaire.

Question 1 : justification du cas direct dans *taḥlīdan li-dikrā 'ammī*.

Nous sommes ici en présence d'un *maf'ūl li-ajlih* (complément de but ou de cause). Cette structure consiste en un *maṣḍar* (nom d'action) au cas direct. Ce *maṣḍar* doit décrire une action ou un mouvement psychique (*qalbī*). Il indique le motif de l'événement décrit par le verbe. Le verbe et le *maṣḍar* doivent renvoyer au même temps et la même personne.

Ici, *taḥlīdan* est un *maṣḍar* qui indique la raison pour laquelle le père a nommé son fils Fulayḥān. Cette volonté de commémorer est le fait du père et concomitante au verbe de la principale.

Question 2 : analyse morphologique et syntaxique de *ta'aṭṭalat sāqāya*

Il s'agit ici d'une phrase verbale.

Le verbe est à la cinquième forme, racine '-ṭ-l, à la 3^e personne du féminin singulier de l'accompli (terminaison en -at).

Le sujet consiste en une annexion :

— Le premier terme d'annexion est le mot *sāq*, qui est au duel. La présence d'un deuxième terme d'annexion provoque la chute du *nūn* du la terminaison du duel, qui se réduit à *ā* au cas sujet. Le mot *sāq* est un féminin sans marque, ce qui explique l'accord au féminin du verbe ;

— Le deuxième terme d'annexion est le pronom affixe de première personne. La *fathā* sur le *yā'*, habituellement facultative, est ici rendue obligatoire pour éviter la rencontre de deux lettres quiescentes.

Question 3 : commentaire de l'emploi de la forme *aḡnām*

Le mot *ḡanam* est un arabe un pluriel sans singulier sur sa racine. Il s'accorde habituellement au féminin singulier, comme l'ensemble des pluriels d'être doués de raison.

Ici, ce mot est employé sur le schème *af'āl*. Il s'agit donc d'un pluriel de pluriel, phénomène bien attesté en arabe classique et moderne (*bilād / buldān, afnān / afānīn*). Ces pluriels de pluriels apparaissent pour insister sur la pluralité, soit en raison d'une ambiguïté (*balad / bilād / buldān*) soit en à des fins expressives (*afnān / afānīn*, le second appartenant au registre poétique).

Il faut sans doute rapporter l'apparition de ce pluriel de pluriel *aḡnām* au fait que *ḡanam* étant sans singulier, il est ressenti comme ambigu, car s'écartant des schèmes de pluriel habituels.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

3. Thème

Moyenne: 2,73

<1: 65 copies

[1, 4[: 34 copies

[4, 7[: 28 copies

[7, 10[: 10 copies

[10, 13] : 7 copies

[14, 15] : 2 copies

a) Généralités

-- Comme nous le disions plus haut, le texte ne présentait pas de de difficulté majeure. Il reste que rendre le style d'Amin Maalouf demandait une attention particulière qui devait porter en premier lieu sur des questions de lexique et en second lieu sur la syntaxe qui était, dans de nombreuses copies, fantaisiste.

Le jury a été étonné de voir que pour de nombreux candidats il n'était pas aisé de traduire des termes comme mondialisation, universalité, uniformité et uniformisation. On recommandera donc, pour les candidats non arabophones, la fréquentation très régulière de la presse et de la littérature contemporaine. D'autant que les textes proposés à la traduction sont presque toujours des textes de littérature contemporaine.

D'autres candidats ont réécrit le texte. Leurs traductions comportaient en effet des éléments absents du texte original. Ce type d'ajout est pénalisé !

- Comme nous le pointions en début de rapport, certains candidats ne semblent pas comprendre ce que « vocaliser » signifie. Nous rappelons que vocaliser un texte c'est y affecter l'ensemble des signes diacritiques et des désinences casuelles y compris les *wasla* et *šadda*.

Ainsi la phrase :

على الرغم من نزاعاتنا وعداواتنا الأزلية إلا أن كل يوم يمر يقلل شيئاً فشيئاً من اختلافاتنا ويزيد أكثر فأكثر من أوجه الشبه بيننا .

Deviend-elle après vocalisation

عَلَى الرَّغْمِ مِنْ نِزَاعَاتِنَا وَعَدَاوَاتِنَا الْأَزَلِيَّةِ إِلَّا أَنَّ كُلَّ يَوْمٍ يَمُرُّ يُقَلِّلُ شَيْئاً فَشَيْئاً مِنْ اخْتِلَافَاتِنَا وَيُزِيدُ أَكْثَرَ فَأَكْثَرَ مِنْ أَوْجُهِ الشَّبهِ بَيْنَنَا .

- Tout élément du texte doit être vocalisé y compris le titre et le nom de l'auteur. Tout oubli de vocalisation est pénalisé. Une vocalisation partielle ou absente entraîne la perte de la moitié des points.

- Le jury a été surpris de rencontrer dans les thèmes des termes relevant du registre dialectal. Nous rappelons que la traduction se fait du français vers l'arabe moderne standard.

- Dans de nombreuses copies, nous avons encore trouvé des virgules écrites comme en français (,) alors que le texte était en arabe. De même que nous rappelons, comme tous les ans, que la conjonction de coordination *waw* ne peut s'écrire seule en bout de ligne.

- Il est assez aisé de ne pas faire de fautes d'orthographe en arabe. Pourtant de nombreuses copies en étaient truffées. Manifestement les candidats n'avaient pas pris le temps nécessaire à la relecture. Ici nous attirons



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

l'attention de tous sur les règles d'écriture de la hamza qui sont simples mais que la plupart des candidats semblent méconnaître.

- Cette année encore, certaines copies étaient quasi illisibles.

b) Proposition de traduction

عَلَى الرَّغْمِ مِنْ نِزَاعَاتِنَا وَعَدَاوَاتِنَا الْأَزَلِيَّةِ إِلَّا أَنْ كُلَّ يَوْمٍ يَمُرُّ يُقَلِّ شَيْئًا فَشَيْئًا مِنْ اخْتِلَافَاتِنَا
وَيَزِيدُ أَكْثَرَ فَأَكْثَرَ مِنْ أَوْجِهِ الشَّبهِ بَيْنِنَا.

إِنَّا نَجْتَازُ بِالْفِعْلِ حِقْبَةً مُحِيرَةً جِدًّا، حِقْبَةً لَا تَبْدُو فِيهَا الْعَوْلَمَةُ فِي أَعْيُنِ عَدَدِ كَبِيرٍ مِنْ
أَقْرَانِنَا كَنَمُودَجٍ رَائِعٍ لِلتَّمَازُجِ الْمُثْرِيِّ لِلجَمِيعِ بَلْ كَعَمَلِيَّةٍ تَنَمِيطِ مُفْقِرَةٍ وَتَهْدِيدِ تَجِبُ مُكَافَحَتُهُ
لِحِمَايَةِ تَقَافَتِنَا وَهُوِيَّتِنَا وَقِيمِنَا.

لَا نَجِدُ دَائِمًا فِي مُهْمَلَاتِ التَّارِيخِ مَا نَتَوَقَّعُ إِيجَادَهُ. وَمِنْ ثَمَّ، وَعَلَى الْخُصُوصِ، إِذَا كَانَ كُلُّ
هُؤُلَاءِ الْبَشَرِ يَعْتَبِرُونَ أَنفُسَهُمْ مُهَدِّدِينَ بِالْعَوْلَمَةِ، فَمِنَ الطَّبِيعِيِّ أَنْ يَتِمَّ فَحْصُ التَّهْدِيدِ هَذَا
عَنْ كَتَبٍ.

وَلَا شَكَّ أَنَّنَا نَسْتَطِيعُ أَنْ نَسْتَشْفَّ الْخَوْفَ مِنَ التَّغْيِيرِ، هَذَا الْخَوْفُ الْقَدِيمُ قَدَمَ الْبَشَرِيَّةِ، لَدَى
هُؤُلَاءِ الَّذِينَ يَشْعُرُونَ بِالْخَطَرِ. وَلَكِنْ هُنَاكَ أَيْضًا مَخَافٌ أَكْثَرُ اِزْتِبَاطًا بِالْوَقْتِ الْحَاضِرِ لَا
أَجْرُ عَلَى الْقَوْلِ إِنَّهَا غَيْرُ مُبَرَّرَةٍ. فَالْعَوْلَمَةُ تُفْضِي بِنَا، وَمِنْ خِلَالِ الْحَرَكََةِ ذَاتِهَا، إِلَى
وَأَقْعَيْنِ نَقِيضَيْنِ، أَحَدُهُمَا مَحْمُودٌ بِنَظَرِي وَالْآخَرُ مَرْفُوضٌ، وَأَعْنِي هُنَا الْكُونِيَّةَ وَالتَّمَاثُلَ.
وَهُمَا نَهْجَانِ يَتَرَايَانِ لَنَا مُتَشَابِكَيْنِ غَيْرِ مُتَمَايِرَيْنِ كَمَا لَوْ أَنَّهُمَا وَجْهَانِ لِعُمَلَةٍ وَاحِدَةٍ، حَتَّى
أَنَّنَا قَدْ نَتَسَاءَلُ مَا إِذَا كَانَ أَحَدُهُمَا، وَبِكُلِّ بَسَاطَةٍ، مُجَرَّدَ الْوَجْهِ الْمَقْبُولِ لِلْآخَرِ .

وَأَنَا مُقْتَنِعٌ مِنْ جِهَتِي بِأَنَّهُمَا نَهْجَانِ مُتَمَايِرَانِ عَلَى الرَّغْمِ مِنْ أَنَّهُمَا يَتَجَاوِرَانِ وَيَتَمَاسَّانِ
وَيَتَشَابَكَانِ عَلَى مَدِّ الْبَصَرِ .

الهَوِيَّاتُ الْقَاتِلَةُ ، أَمِينٌ مَعْلُوفٌ .